Lettre

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 7

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

b) **Récitation**

Cours élémentaire : 4 morceaux contenus dans le syllabaire et le Ier degré de lecture, et 2 autres au choix du corps enseignant.

Cours inférieur — Ier degré : Chap. 12, p. 56 ; 16, p. 59 ; 4, p. 29 ; 4, p. 83, plus 2 morceaux au libre choix.

Cours moyen : Chap. 4 et 9 des lectures morales ; chap. 15 du règne animal ; chap. 12 du règne végétal, plus 2 morceaux au libre choix du maître.

Cours supérieur : Chap. 16, 25 et 29 des lectures littéraires. — Chanson de la charrue, en agenda 1919 du P. Girard. p. 127 et suiv.

La Commission du programme annuel.

La Direction de l'Instruction publique approuve le présent programme pour l'année scolaire 1919-1920.

Fribourg, le 23 mars 1919.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,

Georges PYTHON.

LETTRE

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'avoir recours à votre obligeance et de vous prier de porter à la connaissance de Messieurs les Inspecteurs et du corps enseignant, par la voie du *Bulletin pédagogique*, la communication que voici. Je serais disposé à continuer, cette année-ci, et dès le 1er mai, les cours régionaux commencés l'an dernier, que la grippe a interrompus au courant de juillet. Le sujet en serait, cette fois : la formation de la volonté ; plus exactement : la formation de l'initiative et de l'activité volontaires, quel rôle l'école et l'instituteur peuvent jouer dans cette formation, et par quels moyens, et à quelles conditions.

L'organisation que j'avais préconisée l'année dernière a fait ses preuves. Il n'y a donc pas lieu de la modifier. Le corps enseignant la connaît : les cours se donnent l'avant-midi, dès 8 heures du matin ; vers 11½ heures, les auditeurs sont libres et peuvent rentrer chez eux dîner. Ils n'ont donc aucun autre frais que la peine de venir au lieu central fixé après entente avec les inspecteurs. Et comme je multiplie les cours, la distance n'est nulle part si forte qu'on ne puisse venir à pied ou en bicyclette.

Les conférences s'adressent en premier lieu aux membres du corps enseignant, soit officiel, soit libre; la méthode de formation de la volonté que je proposerai est celle qui est de mise dans l'école chrétienne. Mais il est entendu que les autres personnes que la question intéresse, en particulier Messieurs les Curés, y trouveront de ma part et de la part des inspecteurs un accueil empressé et reconnaissant.

Nous connaissons très bien la théorie de l'enseignement, et les petits procédés de détail mieux peut-être que la théorie générale et fondamentale. Il me semble que les principes psychologiques et pédagogiques de la formation du caractère sont moins connus, restent flottants et imprécis. Je voudrais pouvoir exposer à chacun comment élever une génération vaillante, active et généreuse qui montât vers la vie avec des idées claires et une ardeur joyeuse. C'est pourquoi j'organise ces cours, à titre purement personnel et libre, pour autant que Messieurs les Inspecteurs voudront bien y acquiescer et les membres du corps enseignant y assister.

Veuillez bien agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes respectueux et cordiaux sentiments.

E. Dévaud.

Billet de l'instituteur

La guerre, cause de tant de bouleversements et de restrictions, nous a privés, depuis quatre ans, des examens de recrutement. Cette suppression n'est que temporaire, disent les uns; elle sera définitive, affirment les autres.

Les premiers considèrent ces épreuves comme un stimulant nécessaire; ils leur attribuent la grande part des progrès réalisés dans le domaine scolaire depuis un quart de siècle. Les seconds les accusent, au contraire, d'avoir fait converger tous les efforts de l'école vers un seul but : l'obtention de notes flatteuses, d'avoir provoqué un développement superficiel et factice des esprits, d'avoir ravalé ainsi les fonctions des éducateurs.

La plupart des reproches adressés aux examens de recrues, tels qu'ils étaient organisés avant la guerre, me paraissent fondés. Les progrès indéniables que nous leur devons au point de vue instruction ne compensent pas le déchet qui en est résulté dans la formation morale de notre jeunesse. Ce n'est pas la science qui manque à notre génération, c'est la conscience. Aux heures graves où nous vivons, la patrie a besoin de cœurs vaillants, de volontés énergiques, de caractères bien trempés, de citoyens sachant agir et mettant au-dessus de tout l'honneur et le devoir.